

DEPARTEMENT

YONNE

COMMUNE DE VILLENEUVE-SUR-YONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres		
afférents au Conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	29	26

Séance du 23 septembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 23 septembre à 20 heures, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Nadège NAZE, Maire.

Date de convocation

16 septembre 2022

Présents : Mme NAZE, M. KASPAR, Mme SIMON, Mme ZEPPA, M. FERNANDÈS, M. LOISEAU, Mme RICHARDSON, Mme PELTIER, M. PÉANNE, Mme HOURLIER, M. AUBRY, Mme AUTRET, M. COCHARD, M. PARCINEAU, M. HERVÉ, M. BURGUIÈRE, Mme BERTRAND, M. THOMAS, Mme SZEZWYK, Mme LOPEZ, M. ANDRÉ.

Absents excusés : M. ALLUIN (pouvoir à M. KASPAR), M. BRIET (pouvoir à Mme NAZE), Mme LETIN (pouvoir à Mme AUTRET), M. BOUREL (pouvoir à M. COCHARD), Mme EL HAOUCHI (pouvoir à M. BURGUIÈRE).

Absents : M. VERGNAUD, Mme ROLLOT, M. BOULLEAUX.

Objet de la délibération

Secrétaire de séance : M. Fabrice LOISEAU, qui accepte, est élu secrétaire de séance à l'unanimité

Désignation au sein des
commissions municipales

Mme la Maire informe l'assemblée qu'il convient de remplacer M. ETIENNE au sein des commissions municipales dont il était membre.

Envoyé en préfecture le 10/10/2022

Reçu en préfecture le 11/10/2022

Publié le 12/10/2022

ID : 089-218904647-20220923-2022_067-DE

Elle précise que la composition des commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle, le remplacement des conseillers démissionnaires ne pouvant se faire que par un ou plusieurs membres de la même liste.

M. ETIENNE siégeait au sein des commissions suivantes :

- Commission finances, budgets et achats
- Commission travaux, voirie, urbanisme
- Commissions affaires scolaires, petite enfance et jeunesse
- Commission démocratie participative, vie des hameaux et des quartiers
- Commission cimetière

Mme la Maire précise enfin que la nomination au sein des commissions municipales se déroule au scrutin secret, sauf si l'assemblée décide à l'unanimité de procéder par un vote public (à main levée).

Après avoir recueilli les candidatures au remplacement de M. ETIENNE au sein des commissions municipales dans lesquelles il siégeait,

Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,

DESIGNE par un vote public les membres de la liste « Générations Villeneuve sur Yonne » qui le remplaceront au sein des commissions pré citées

APPROUVE les nominations suivantes :

- Commission finances, budgets et achats : Dominique BERTRAND
- Commission travaux, voirie, urbanisme : Sophie SZEZWYK

Envoyé en préfecture le 10/10/2022

Reçu en préfecture le 11/10/2022 2022.067/09-23

Publié le 12/10/2022

SLOW

ID : 089-218904647-20220923-2022_067-DEhie

- Commissions affaires scolaires, p
SZEWZYK
- Commission démocratie participative, vie des hameaux et des
quartiers : Sophie SZEWZYK
- Commission cimetière : Sophie SZEWZYK

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire

Fabrice LOISEAU

La Maire

Nadège N...

